



CHAM

AVEC

LE COLLEGE VICTOR HUGO

NARBONNE

CLASSES A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE
AVEC LE COLLEGE VICTOR HUGO, NARBONNE
2024-2025

LE
PATIO
DES
ARTS

LES CLASSES A HORAIRES AMENAGEES MUSIQUE

proposées par le Patio des Arts du Grand Narbonne,
Conservatoire à Rayonnement Départemental et le Collège Victor Hugo de Narbonne

- * Les **Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** bénéficient d'un aménagement d'horaires sur le temps scolaire (avec une réduction des horaires sur certaines disciplines) permettant l'accès à un enseignement musical complet en articulant l'enseignement général au collège Victor Hugo et la formation artistique au Patio des Arts du Grand Narbonne.
- * Les CHAM sont accessibles à tous les élèves, **débutants ou non**, démontrant une motivation certaine pour la pratique de la musique.
- * **Les élèves instrumentistes** devront être en possession de leur instrument (soit acheté, soit loué par les familles). Possibilité de location auprès du Patio des Arts
- * **L'engagement dans la CHAM est demandé** sur la totalité de la scolarité au collège, soit de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

PRATIQUER EN GROUPE ET DECOUVRIR LA SCENE

Les pratiques collectives sont au centre du projet éducatif et artistique de la CHAM. Les élèves seront amenés à pratiquer régulièrement en groupe et à se produire en concert. Ils auront également l'occasion d'échanger avec des artistes invités et de participer à des projets artistiques divers, pendant ou en dehors du temps scolaire.

ORGANISATION ET CONTENU PEDAGOGIQUE

Les élèves en CHAM suivent l'enseignement musical au Patio des Arts à raison de deux demi-journées par semaine.

Les cours sont encadrés par les enseignants artistiques du Patio des Arts et un professeur d'éducation musicale du collège. Ils représentent un volume hebdomadaire global de 4h30 à 5h pour chaque élève :

- * Cours individuels ou en petits collectifs d'instrument ou de technique vocale.
- * Pratique d'ensembles/orchestres/groupes
- * Pratique du chœur
- * Ateliers musicaux (rythme, oreille, improvisation...)
- * Education musicale
- * Atelier de culture et création musicale

Une pratique collective choisie dans l'offre du Patio des Arts hors du temps scolaire est particulièrement encouragée pour les élèves les plus autonomes dans leur pratique.

Les élèves ont la possibilité de s'inscrire à d'autres cours sans avoir à payer les frais de dossier, et ce quel que soit le pôle artistique (musique, théâtre, arts plastiques)

UNE ECOLE DU SPECTATEUR

Les élèves pourront assister à de nombreux concerts, spectacles tout au long de leur enseignement (de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

* **Réunion d'information le vendredi 8 mars 2024** à 18h au Patio des Arts. Lors de cette réunion d'information l'équipe du Patio des Arts et du Collège Victor Hugo présentera le fonctionnement des classes à horaires aménagés et répondra aux questions des familles.

* **Dépôt du dossier d'inscription** complété et accompagné des pièces à fournir (dont une lettre de motivation) du **lundi 4 mars au vendredi 5 avril 2024** :

- **par mail** : scolarite-lepatiodesarts@legrandnarbonne.com

- **ou à l'accueil du Patio des Arts** (1, rue de l'étoile) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h / les samedis de 9h à 12h30

* Le **dossier d'inscription** sera disponible à partir du 6 février 2024 à l'accueil du Patio des Arts, ou sur le site du Grand Narbonne, rubrique Patio des Arts / informations pratiques.

* **Avril** : rencontres pédagogiques et entretiens

Les candidat.e.s – débutant.e.s et non débutant.e.s - seront invité.e.s à participer à **un cours de pratique musicale, suivi d'un entretien**, pour appréhender leur motivation et leur projet.

Les candidat.e.s non débutant.e.s peuvent présenter un extrait musical de leur choix.

Les élèves déjà inscrits au Patio des Arts seront convié.e.s exclusivement à un entretien pour exposer la motivation d'une entrée en CHAM.

* Une commission réunissant le Collège Victor Hugo et le Patio des Arts étudiera les candidatures et se prononcera sur les admissions.

Les CHAM sont ouvertes en priorité aux élèves dont le domicile relève du secteur du collège Victor Hugo. Dans le cas contraire, l'inscription sera soumise à une demande de dérogation adressée par les familles à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aude qui se prononcera à la mi-Juin

Pour tout renseignement, merci de contacter
Marta MELLA,
directrice-adjointe musique, Responsable des études :
m.mella@legrandnarbonne.com
ou par téléphone au 04 68 58 10 80